

Conservation des Antiquités et Objets d'Art de Saône et Loire

Société Eduenne - Hôtel Rolin - 3, rue des Bains - 71400 Autun - Tél. 07.86.34.45.28

VILLE D'AUTUN

25 JUIN 2026

Secrétariat Général

2026-0180

Monsieur Vincent CHAUVET

Maire d'Autun

Hôtel de Ville

71400 AUTUN

Autun, le 22 juin 2026

Monsieur le Maire,

Pour faire suite à la visite effectuée en mai 2023 par Monsieur Roland Galtier, technicien-conseil agréé pour les orgues historiques par le Ministère de la Culture, de l'orgue de tribune de l'église Notre-Dame d'Autun, classé Monument Historique pour sa partie instrumentale le 5 septembre 1991, propriété communale, visite commandée par la Direction régionale des Affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté, au rapport produit par ce technicien-conseil en mai 2023 et au courrier, en date du 6 juin 2023, à vous adressé par la Direction régionale des Affaires culturelles, vous avez demandé à Madame Agathe Legros, directrice des Musées et du Patrimoine de la Ville d'Autun, de bien vouloir initier les démarches nécessaires en vue de l'étude préalable à la restauration de cet instrument. Cette dernière m'a transmis votre demande à la suite de laquelle j'ai, selon la procédure recommandée, consulté trois techniciens-conseils agréés, sur la base du rapport de Monsieur Galtier.

Le résultat de cette consultation n'a produit qu'un seul devis. Monsieur Eric Brottier a décliné la commande au motif de sa très prochaine retraite. Monsieur Vincent Thuillier, malgré deux relances de ma part, n'a toujours pas répondu à ma commande en date du 16 février dernier. Seul Monsieur Roland Galtier a bien voulu répondre. Vous trouverez ci-joint copie de l'échange de courriels entre lui et moi concernant cette affaire ainsi que le devis produit le 4 mai dernier par Monsieur Roland Lopez, technicien-conseil, que Monsieur Galtier propose d'associer à cette opération. Ce devis s'élève à 9.728,00 euros hors taxes, non assujetti à la T.V.A. Je vous propose de retenir cette proposition, la seule reçue dans les délais normaux, ce d'autant que le partenariat avec Monsieur Galtier, auteur du rapport de visite de 2023 et de l'étude préalable à la restauration des grandes orgues de la cathédrale d'Autun, nous garantit la meilleure connaissance de l'instrument.

Je vous invite donc à faire délibérer le Conseil municipal d'Autun sur la programmation de cette dépense et la commande consécutive. Je vous rappelle que s'agissant d'un instrument classé Monument Historique cette étude est susceptible d'être subventionnée par l'Etat (Direction régionale des Affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté). La demande d'aide de l'Etat doit s'assortir d'une demande d'autorisation de travaux sur un objet classé. Je suis à la disposition de vos services pour les aider dans ces démarches.

Compte tenu de la période de l'année où nous nous trouvons, il est probable que l'aide de l'Etat ne pourra être attribuée que sur l'exercice budgétaire 2027.

Je vous informe par ailleurs que, dans un souci d'harmonisation des protections, j'initie celle du buffet (non protégé) qui sera examiné dans un premier temps lors de la réunion de la Commission régionale du Patrimoine et de l'Architecture du 2 juillet prochain.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.



André STRASBERG
Conservateur-délégué des Antiquités
et Objets d'Arts de Saône-et-Loire

DEVIS

rolandgaltier@orange.fr <rolandgaltier@orange.fr>

18 mars 2026 à 11:19

À : Societe Eduenne des Lettres <societe.eduenndeslettres@gmail.com>

Cher Monsieur Strasberg,

Merci d'avoir pensé à moi pour l'étude de l'orgue de Notre-Dame, que nous avons visité ensemble voici trois ans ;

Votre sollicitation m'intéresse, mais me pose aussi quelques problèmes : je suis en train de prendre ma retraite, mon agrément arrive bientôt à terme, et, à 70 ans, je n'ai pas sollicité son renouvellement.

Mais pour autant, je ne ferme pas la porte à votre sollicitation, et j'ai sollicité des confrères pour pouvoir faire une proposition commune. On est en train d'étudier comment nous pourrions intervenir, à deux ou trois, le « mandataire » serait un plus jeune que moi, dont l'agrément ne se termine pas aussi immédiatement que le mien.

Une des questions est également de savoir qui seront nos successeurs, techniciens-conseils agréés : parmi les plus jeunes, deux sont en attente de renouvellement de leur agrément, et pour d'autres, le ministère a lancé un appel à candidatures, dont nous n'aurons les résultats que d'ici deux mois au mieux...

Et pour l'orgue de Notre-Dame d'Autun, je pense qu'il nous faut quelqu'un qui ait une bonne connaissance de la facture alsacienne de la première moitié du 19^e siècle, puisque l'orgue est de Joseph Callinet (de Rouffach, dans le Haut-Rhin).

J'ai quelques questions relatives à votre demande :

Votre courrier est à l'entête de la conservation des antiquités et objets d'art : qui passera la commande de l'étude ? Normalement, c'est la commune qui est maître d'ouvrage, et, à ce titre, peut obtenir une subvention de la DRAC, l'orgue étant classé MH.

Dans mon rapport de 2023, j'avais émis le souhait de deux études, outre celle propre à l'orgue, une autre, concomitante, d'un architecte du patrimoine doublé d'un BET structure, car la tribune, sa cage d'escalier et l'état général du bâtiment autour de l'orgue inspirent l'inquiétude.

Enfin, en ce qui concernera la recherche documentaire, j'ai souvenir de difficultés rencontrées en ce qui concerne les archives diocésaines, d'une part, et celles de la société éduenne, il me semble que le musée Rolin était en travaux ????

Voilà donc, je reviens vers vous lorsque j'aurais trouvé la solution des participants à l'étude, qui soient techniciens-conseils agréés...

Avec mon bon souvenir,

Cordialement

Envoyé en préfecture le 14/10/2026

Reçu en préfecture le 14/10/2026

Publié le 14/10/2026

ID : 071-217100148-20261014-DCM_179_2026-AI



Roland Galtier

Technicien-conseil agréé pour les orgues historiques

394, rue des cades

34160 Saint-Geniès-des-Mourgues

Portable 06 07 58 90 66

e-mail rolandgaltier@orange.fr

De : Societe Eduenne des Lettres <societe.eduennedeslettres@gmail.com>

Envoyé : jeudi 12 mars 2026 10:59

À : rolandgaltier@orange.fr

Objet : DEVIS

[Texte des messages précédents masqué]



Societe Eduenne des Lettres <societe.eduennedeslettres@gmail.com>

Envoyé en préfecture le 14/10/2026

Reçu en préfecture le 14/10/2026

Publié le 14/10/2026



ID : 071-217100148-20261014-DCM_179_2026-AI

DEVIS

Societe Eduenne des Lettres <societe.eduennedeslettres@gmail.com>

19 mars 2026 à 10:24

À : rolandgaltier@orange.fr

Cher Monsieur Galtier,

Merci pour votre retour détaillé.

Le maître d'ouvrage sera, bien entendu, la commune à laquelle je transmets votre réponse (en la personne de l'adjoint à la Culture qui sera vraisemblablement reconduit dans ses fonctions le 29 mars prochain? mais ne vendons pas la peau de l'ours).

Quant aux travaux sur la tribune, un programme d'intervention est en cours sur l'ensemble du bâtiment, dirigé par Laure Deraeve, architecte du Patrimoine qui travaille par ailleurs pour 2bdm. Pour l'instant nous en sommes aux travaux sur les couvertures qui vont solutionner la question des infiltrations sur les voûtes.

J'attends donc de nos nouvelles.

Avec l'expression de mon souvenir le meilleur.

André STRASBERG

C.D.A.O.A de Saône-et-Loire

[Texte des messages précédents masqué]

DEVIS

rolandgaltier@orange.fr <rolandgaltier@orange.fr>
: Societe Eduenne des Lettres <societe.eduenndeslettres@gmail.com>

8 avril 2026 à 12:2

Cher Monsieur Strasberg,

Je reviens vers vous au sujet de votre demande d'étude préalable pour l'orgue de Notre-Dame.

Un jeune collègue, en qui j'ai la plus grande confiance, Roland Lopes, technicien-conseil agréé, est d'accord pour réaliser l'étude préalable, et deux « anciens », dont moi, lui apporteront nos connaissances.

Roland Lopes vous adressera donc un devis d'étude préalable.

La question du délai comporte des questions d'accessibilités aux documents d'archives. René Gauthey avait indiqué des documents alors situés aux archives paroissiales : je suppose qu'ils sont actuellement aux archives diocésaines ? Leur consultation avait été problématique lorsque nous avons effectué les recherches pour la cathédrale.

Et peut-être auriez vous des documents à la Société Eduenne et/ou au musée Rolin ?

Nous irons faire un tour aux archives départementales, par principe (mais la consultation des répertoires ne me laisse pas vraiment de gros espoirs).

Aussi, une petite demande : la ville pourra-t-elle nous prêter une échelle (type échelle alu de 3,00 mètres) ?

Nous pourrions alors rendre l'étude avant la fin de l'année civile....

Bien cordialement

Roland Galtier

Technicien-conseil pour les orgues historiques

394, rue des cades

34160 Saint-Geniès-des-Mourgues

Portable 06 07 58 90 66

e-mail rolandgaltier@orange.fr

De : Societe Eduenne des Lettres <societe.eduenndeslettres@gmail.com>

Envoyé : jeudi 19 mars 2026 10:24

À : rolandgaltier@orange.fr

Objet : Re: DEVIS

AUTUN
(Saône-et-Loire)
Église Notre-Dame

ORGUE JOSEPH CALLINET

1846

**Partie instrumentale classée au titre des Monuments historiques
le 5 septembre 1991**



DEVIS

Roland Lopes
Technicien-conseil agréé par le Ministère de la Culture pour les orgues
46C, avenue Louis Pasteur
67600 Sélestat
Tél. : 06 21 47 26 35
Courriel : lopes.roland99@gmail.com
SIRET : 813 998 465 00021

ÉTUDE PRÉALABLE

Dans l'église Notre-Dame, édifiée suivant l'architecte Caristie en 1764 fut réalisé un orgue par Joseph Callinet en 1846. Il est le seul qui soit propriété de la Ville d'Autun, ville par ailleurs active culturellement. Malgré l'intérêt qu'il présente – sa partie instrumentale a été classée au titre des Monuments historiques – il est aujourd'hui à l'abandon et impraticable.

Son histoire est partiellement connue, mais des zones d'ombre importantes subsistent. La première est évidemment la différence entre le devis de Joseph Callinet pour un orgue de 19 jeux par rapport à la réalisation d'un orgue de 14 jeux. La seconde tient au buffet qui n'entre pas dans la typologie des buffets Callinet de la première moitié du XIX^e siècle. Dans la mesure du possible, la lumière doit être faite sur cette partie de l'histoire. Les modifications ultérieures de l'orgue (Jacquot, Michel-Merklin & Kuhn) méritent également d'être documentées.

Parallèlement à la recherche documentaire, une étude approfondie du matériel est nécessaire afin de discriminer les différentes parties mais aussi d'observer les altérations du matériel de Callinet et orienter un projet de restauration.

L'état actuel de l'instrument sera également examiné avec attention afin de déterminer au mieux les besoins de restauration et de les chiffrer au plus juste.

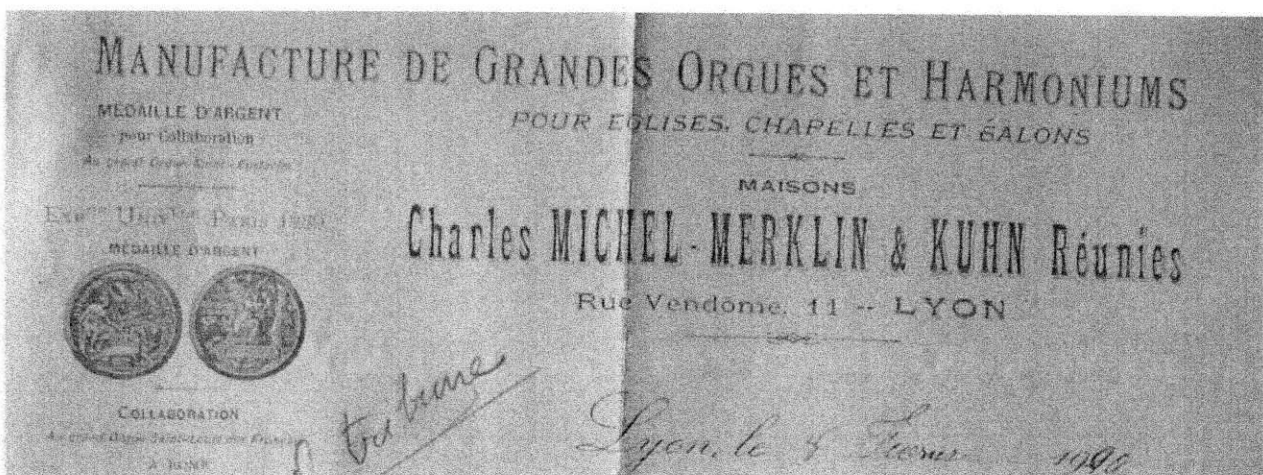
L'étude sera conduite en concertation avec la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, la Ville d'Autun et la paroisse Notre-Dame. Les utilisateurs de l'orgue de chœur et l'association des Amis des orgues d'Autun gagneraient à être inclus dans les discussions.

L'étude préalable comprendra :

A

A.1. Étude historique de l'orgue

L'étude historique doit comprendre le récolement le plus exhaustif possible de toute la bibliographie concernant l'orgue, des recherches en archives, également les plus exhaustives possibles, avec publication (fac-similé et/ou transcription) des principaux documents (devis, mémoires, rapports).



Ces recherches seront menées dans les fonds locaux (archives municipales, paroissiales, archives de la confrérie de Notre-Dame du Mont Carmel, archives diocésaines et départementales), dans les archives de la maison Michel Merklin-Kuhn de Lyon et de la manufacture vosgienne de grandes orgues à Rambervillers, ainsi que dans la bibliographie générale (inventaire des orgues, *La Semaine religieuse d'Autun, Chalon et Mâcon* du 26 octobre 1889, Gustave Helbig, abbé René Gauthey, Henri Martinet...).

A.2. Étude du ou des auteurs de l'orgue

L'étude comprendra une étude biographique et technique sommaire des facteurs ayant contribué significativement à l'élaboration de l'orgue (construction, restauration).

A.3. Citation des sources

Les études précédentes (historique de l'orgue, biographie des facteurs) s'appuieront sur des publications et des sources, qui seront mentionnées avec précision.

B

Nous recueillerons auprès des utilisateurs toutes indications sur les conditions d'utilisation de l'édifice (usage liturgique, concerts, visites scolaires, enregistrements), etc.

C

C.1. Description de l'orgue

L'étude comprendra :

- la description de l'édifice, et de l'emplacement de l'orgue, avec précision des principales dimensions. Nous apprécierons les aspects pouvant avoir une influence sur la conservation de l'orgue : chauffage, mise hors d'eau, installations électriques, etc.
- la description du buffet, de sa structure, de ses dimensions, de ses décors, avec une étude stylistique. Les modifications éventuelles seront analysées, et dans toute la mesure du possible, attribuées et datées.
- la description complète de tous les éléments composants la partie phonique, avec indications des caractéristiques et des mesures, faisant état de :
 - la console,
 - la soufflerie,
 - les transmissions,
 - les sommiers,
 - les pièces gravées, les postages, les pièces de maintien, la boîte expressive,
 - la tuyauterie, décrite dans ses caractéristiques principales, et jeu par jeu, en distinguant les différentes séries, par leurs caractéristiques, et les marques portées sur les tuyaux, sans qu'il soit nécessaire de faire de relevés de tailles.
- l'harmonie et l'accord

Dans toute la mesure du possible, les éléments seront attribués et datés, et les modifications subies seront indiquées. Des photographies agrémenteront l'étude et illustreront les caractéristiques particulières.

C.2. Constat d'état

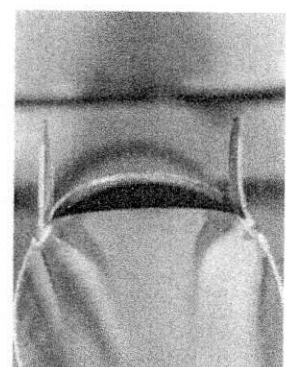
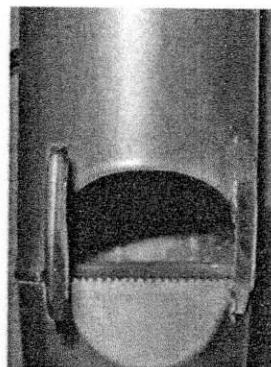
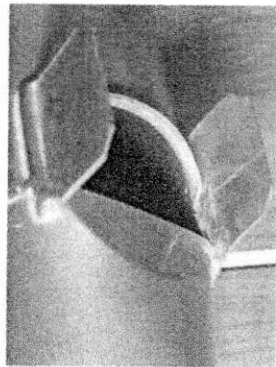
L'étude devra porter des appréciations objectives sur l'état de conservation de chaque élément de l'orgue, et de son environnement :

- état de l'édifice (mise hors d'eau, chauffage, état des enduits, des vitraux, de l'installation électrique, etc.),
- état de la tribune, sécurité de celle-ci et des accès, mise aux normes des installations,
- état du buffet et des charpentes : état structurel, présence de parasites, présence d'altérations, accessibilité, sécurité et ergonomie des accès (portes, passerelles, fermetures, etc.),
- état de la console des claviers, à la fois en termes de conservation, d'homogénéité, d'usure.
- état de l'alimentation : appréciation de la disposition relativement à d'éventuelles transformations, appréciation de l'étanchéité, mesure de la pression, constats sur la présence de parasites ou de dégradations (dont l'empoussièrement),
- état des transmissions : appréciation de la disposition et des principes générateurs, appréciation sur la viabilité, sécurité et fiabilité des systèmes, constats sur la présence de parasites ou de dégradations, appréciations sur les degrés d'usures et de frottement, éventuellement mesures de l'enfoncement et du poids des touches,
- état des sommiers : appréciations relatives à d'éventuelles transformations subies, constats sur l'étanchéité, sur l'état général,
- état des éléments divers : pièces gravées, et de maintien, boîte expressive, postages avec constats de la présence de parasites et d'altérations, usure, tests d'étanchéité, etc.,
- état de la tuyauterie : présence d'altérations, soit parasitaires (oxydation, lèpre, etc.), soit physiques (tuyaux affaissées), soit par suite de transformations.

D

Documentation photographique

L'orgue étudié fera l'objet d'une couverture photographique complète, avec vues de l'édifice, de l'emplacement de l'orgue, du buffet (avec vues d'ensemble et de détail), de la console des claviers, de la soufflerie, des transmissions, des sommiers (y compris l'intérieur des layes), des éléments divers (postages, pièces gravées, boîte expressive), de la tuyauterie, par ensembles, sous-ensembles, et par détails.



Exemple de photographies illustrant des caractéristiques particulières : tuyaux sans aplatissages

(Sciez-sur-Léman, orgue Carl Theodor Kuhn, 1924)

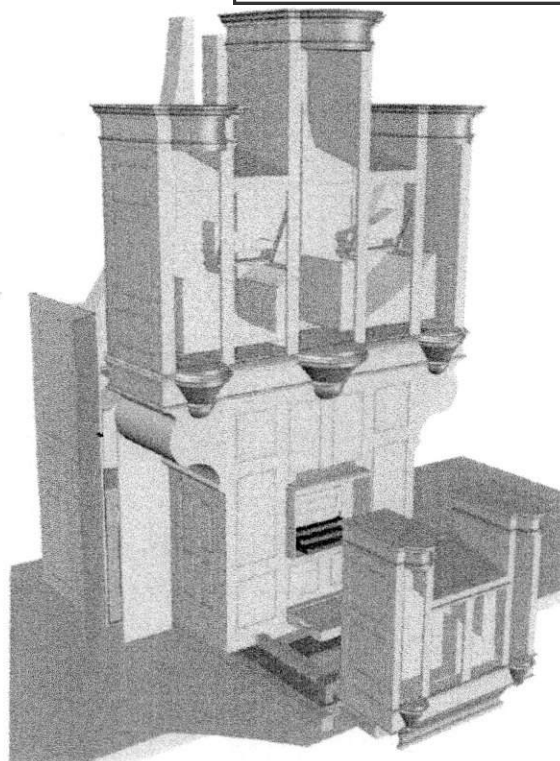
Les photographies devront en outre montrer les altérations et modifications subies.

Les photographies (en couleur) sont intégrées dans la mise en page du volume de l'étude, elles seront, en outre, reproduites sur CD-Rom ou clé USB, au format JPG, triées par parties de l'orgue (buffet, console, transmission des notes, transmission des jeux, sommiers, tuyaux, alimentation...) et par sous-catégories.

E

Documentation graphique

Relevés graphiques intérieurs de l'orgue : nous effectuerons des relevés qui sont reportés sur des dessins à l'échelle (élévations, plans, coupes, mais également en 3D). Ces relevés et dessins consisteront surtout à situer les différents éléments de l'orgue dans le cadre architectural des bâtiments du collège. Seront représentés, de façon schématique (mais toutefois à l'échelle) : les parois, planchers de l'édifice dans la zone concernée, les charpentes, réservoirs, sommiers, machine Barker, console, pièces gravées, boîte expressive. Les tuyaux ne seront pas représentés sur les relevés graphiques. Le fichier informatique au format .dwg (AutoCAD) sera fourni.



Exemple de plan 3D réalisé sous AutoCAD
(Niedermorschwihr, A. Silbermann, 1726)

F

F.1. Projets de programme

L'étude doit exposer la nécessité de restauration de l'orgue, et en poser la problématique, au vu de l'historique, de la description et du constat d'état.

Plusieurs hypothèses de programmes de restauration doivent être étudiées, chaque hypothèse doit être parfaitement décrite, en évaluant ses avantages et ses inconvénients. Les hypothèses les plus vraisemblables feront l'objet d'une énumération approfondie des opérations à effectuer (programme de travaux).

Les protocoles d'intervention seront définis.

Les projets feront l'objet de simulations graphiques, permettant de comparer l'état existant et l'état projeté (plans, coupes, élévations).

Ce travail sera mené en collaboration étroite avec les services patrimoniaux de la D.R.A.C., l'affectataire et les utilisateurs de l'orgue.

F.2. Estimation des projets de travaux

Les projets de programmes les plus vraisemblables feront l'objet d'estimations : coût (en détaillant les différents chapitres), durée, répartition en tranches et en lots.

G

G.1. Supports de l'étude

L'étude préalable comprendra, suivant son importance, un ou plusieurs volumes (sous forme papier), en six exemplaires, avec d'éventuels compléments sur CD-Rom ou clé USB. Un exemplaire supplémentaire sur CD-Rom ou clé USB (au format .pdf) peut éventuellement être ajouté.

G.2. Résumé de l'étude

Une version résumée sera également fournie, dans le but d'examen par une commission (nationale ou régionale). Celle-ci sera au format .pdf.

L'équipe de maîtrise d'œuvre

Pour l'étude préalable, nous interviendrons en équipe de trois professionnels spécialistes :

Roland Galtier, Christian Lutz et Roland Lopes

tous trois à ce jour techniciens-conseil agréés par le Ministère de la Culture pour les orgues protégés au titre des Monuments historiques.

Délais des prestations

Pour cette étude, un délai de **38 semaines** à compter de l'ordre de service sera nécessaire.

Prix

	Montants journaliers en euros H.T.	Nombre de jours	Total HT
Technicien-conseil	1134,00 €	5	5670,00 €
Collaborateur	668,00 €	3	2004,00 €
Documentaliste	580,00 €	1	580,00 €
Dessinateur	504,00 €	2	1008,00 €
Secrétaire	466,00 €	1	466,00 €
Total H.T.			9728,00 €
T.V.A. 20 %			non assujetti à ce jour
Total T.T.C.			9728,00 €

neuf mille sept cent vingt huit euros.

Non assujetti à la TVA à ce jour, elle sera redevable le cas échéant.

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues par virement sur le compte ouvert chez Fortunéo au nom de Roland Lopes dont les coordonnées sont les suivantes :

IBAN : FR76 1451 8292 6702 8024 0474 096

BIC : FTNOFRP1XXX

Sélestat, le 4 mai 2026

Roland Lopes



À Autun, le

Signature précédée de la mention "Bon pour accord" :